

ANALYSE DE L'IMPACT DE LA STRATEGIE DE CREDIT DE GROUPE SUR LA MAITRISE DU RISQUE DE CREDIT DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE EN RD CONGO : cas de FINCA

par

Jules LELO di MBUMBA

Apprenant en D.E.A,

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion,

Université de Kinshasa

Résumé

La microfinance trouve son fondement dans le crédit de groupe tel que décrit dans ses origines avec Grameen Bank de Yunus et l'originalité de ces programmes est de prêter non pas aux individus mais aux groupes d'emprunteurs solidairement responsables du remboursement. Cela fait que l'objectif que nous assignons à cette recherche est celui de prouver que la politique de crédit de groupe est la stratégie la mieux indiquée pour minimiser le risque de crédits octroyés aux plus pauvres grâce à la solidarité mutuelle en remplacement de la garantie cash, physique ou hypothécaire telle que cela est exigée par les banques classiques.

Ainsi que nous le savons, les institutions de Microfinance sont censées apporter financièrement des solutions durables aux populations les plus pauvres qui sont, elles, exclues du système bancaire classique. Un tel rôle devrait se concrétiser grâce au financement de l'économie par des micro-crédit, grâce à la promotion de l'entrepreneuriat à travers leur contribution à l'inclusion financière. Pour bien jouer leur rôle, ces institutions doivent bien gérer le risque de non-remboursement de crédit auquel elles sont très exposées à cause du ciblage de la population la plus pauvre exigée dans ce secteur. Le ciblage de la clientèle exige un choix à opérer entre la politique de crédit de groupe et celle de crédit individuel selon que le client dispose de garantie ou non. Voilà pourquoi, tout au long de ce travail, nous comptons analyser les deux méthodologies d'octroi de crédit pour comprendre laquelle permet de mieux minimiser le portefeuille à risque.

Mots-clés : stratégie, risqué de crédit, microfinance, RD Congo

Abstract

Microfinance finds its foundation in group credit as described in its origins with Grameen Bank of Yunus and the originality of these programs is to lend not to individuals but to groups of borrowers jointly responsible for repayment. This means that the objective that we assign to this research is to prove that the group credit policy is the best indicated strategy to minimize the risk of credits granted to the poorest thanks to mutual solidarity in replacement of the cash guarantee, physical or mortgage as required by traditional banks.

As we know, Microfinance institutions are supposed to provide financially sustainable solutions to the poorest populations who are excluded from the traditional banking system. Such a role should be realized through the financing of the economy through micro-credit, through the promotion of entrepreneurship through their contribution to financial inclusion. To play their role well, these institutions must properly manage the risk of non-repayment of credit to which they are very exposed because of the targeting of the poorest population required in this sector. Customer targeting requires a choice to be made between the group credit policy and that of individual credit depending on whether the customer has guarantee or not. This is why, throughout this work, we intend to analyze the two credit granting methodologies to understand which one allows us to better minimize the risk portfolio.

Keywords : strategy, credit risk, microfinance, DR Congo

INTRODUCTION

Le problème de développement des pays africains se pose en termes de l'utilisation efficace et efficiente de leurs potentialités ainsi qu'en termes de leur transformation en vraie richesse au profit de la population. Aussi nous est-il opportun que les ressources des pays africains soient exploitées pour produire les biens et services pour la survie de cette population. Exploiter et transformer les ressources naturelles exige de l'investissement, mais le financement de ces investissements a souvent posé problème. C'est ainsi que le recours aux institutions financières permet de résoudre ce problème de financement alors que dans les pays du tiers monde, les banques classiques ne les sont nombreuses et elles ne sont pas les plus indiquées à causes de leurs conditions difficiles et leur méthode non adaptée aux populations pauvres.

De ce fait, les Institutions de Microfinance doivent jouer un rôle important dans le processus de développement de ces pays dits les Tiers monde » autrement : « Pays moins avancés ».

Le but premier de la microfinance, c'est de permettre aux populations exclues du système bancaire classique d'accéder aux services financiers. Par-là, la microfinance doit se définir par rapport aux crédits octroyés à des populations pauvres ou à faible revenu qui n'ont aucun accès au service bancaire classique. Grâce à ces micro-crédits, les institutions doivent promouvoir l'entrepreneuriat afin de motiver la création d'une classe moyenne pour ces pays à faible taux d'inclusion financière. C'est pourquoi, elles doivent multiplier les canaux de distribution et créer des produits de proximité plus adaptés aux réalités de pays dans lequel elles évoluent. Alors qu'elles sont obligées relever plusieurs défis attendus par la population, les institutions de microfinance en RDC comme dans le monde sont confronté à plusieurs problèmes dont le plus sérieux est le risque de non-remboursement des crédits octroyés.

Cette analyse corrobore avec l'étude avec menée dans certaines institutions de microfinance du Sénégal comme la mutuelle d'épargne et de crédit (PAMECAS) qui a montré que, pour les institutions de Microfinance, les risques courus les plus fréquents sont ceux de types opérationnels (recouvrement de crédit) et ceux de types financiers (risques liés à la gestion de la liquidité bancaire¹.

C'est dans ce cadre que pour Yere Apobe, le portefeuille à risque de plus de 30 jours, la taille du crédit et la taille de l'institution sont les principaux déterminants de la pérennité des IMF². Ce qui précède nous pousse à dire qu'il est donc important que les institutions de microfinance mettent en place des stratégies nécessaires pour gérer efficacement ce risque, qui dépendent du ciblage de la clientèle que chaque institution de microfinance est sensée faire en tenant compte des objectifs poursuivis.

Outre les objectifs de lutte contre la pauvreté, les institutions de Microfinance sont censées poursuivre, en plus, des objectifs financiers afin de garantir leur viabilité et leur pérennité

En deuxième instance, la rentabilité, la grande portée et l'impact ressenti par les clients constituent des objectifs que doivent suivre les institutions de microfinance pour être pérennes.

Toutefois, des études antérieures montrent que ces objectifs sont difficilement réalisables de façon conjointe à cause du risque élevé de non-remboursement de crédit inhérent au ciblage à la population la plus pauvre. C'est dans ce sens que les recherches de Paxton (2002) ont démontré que plus la proportion d'exclus est élevée plus l'institution a des difficultés à être indépendante des subventions. Ainsi pour assurer leur pérennité financière, les IMF ciblent une clientèle de petits commerces en zone urbaine en délaissant la population vivant en milieu rural. Ce comportement qui consiste à écarter de la population pauvre traduit une dérive à la mission de lutte contre la pauvreté et à l'inclusion financière.

Le ciblage de la clientèle influence le choix de la méthodologie d'octroi de crédit à adopter. Une institution de Microfinance peut faire le choix entre la stratégie de crédit de groupe et celle des crédits individuels, car une institution qui cherche à maximiser le profit aura tendance à cibler les commerçants de la classe moyenne à qui elle peut accorder des crédits de taille plus moins grande. Mais une institution cherchant une grande portée aura tendance à développer davantage des micro-crédits de groupe même si, théoriquement, ils sont plus risqués parce que, pour ce produit, c'est la population la plus diminuée et sans garantie de remboursement qui est ciblée.

Si la politique de crédit individuel peut permettre d'avantage d'accroître le volume du portefeuille de crédit et in fine les performances financières, la politique de crédit de groupe semble être la mieux indiquée pour la croissance des performances sociales. Mais il reste à savoir si la politique de crédit de groupe, en dépit d'influencer positivement les éléments de la portée comme le nombre d'emprunteurs et le crédit moyen, la proportion des d'emprunteurs femmes, peut aussi booster la rentabilité. Partant des études antérieures ayant conclu que la pérennité des institutions de microfinance est grandement influencée par le portefeuille à risque, nous pouvons compléter cette thèse en disant que toute politique d'octroi de crédit qui permet de minimiser le portefeuille à risque est censée influencer positivement premièrement la rentabilité et finalement la pérennité.

En RDC, le secteur de Microfinance, à l'instar des autres pays, fait face à beaucoup des risques dont le plus grand est le risque de crédit. Les institutions de Microfinance enregistrent les volumes importants de provisions sur crédit litigieux et des pertes sur crédits à cause de non-paiement des crédits octroyés. C'est ce qui ressort du rapport d'activité de la Microfinance publié par la banque centrale en 2021 en précisant qu'à la clôture de 2019, les ISFD à capitaux étrangers ont détenu 59,1% des autres charges du secteur, lesquelles sont constituées essentiellement des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables³. Cela signifie

¹ Ghindo Diop, I, Difficultés des institutions de microfinance : Recouvrement de crédit et gestion de la liquidité, Mémoire de maîtrise en gestion des entreprises, FASEG, université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal, 2011, P3

² Yere Apobe, I. (2016). Pérennité des IMF en RDC une application du Trinôme garant de la performance, Université de Kinshasa. p.288.

³ BCC, Rapport d'activités de la Microfinance de 2019, 2021, p.39

que selon ce rapport, les charges de provision sur provisions et pertes sur créances irrécouvrables ont représenté la plus grande partie des charges de ces institutions.

Ainsi la nécessité pour les institutions de Microfinance de minimiser ces dépenses et les risques liés à la gestion du portefeuille en minimisant le paramètre portefeuille à risque (PAR). Cela signifie que pour bien gérer les performances des Institutions de Microfinance, les dirigeants sont censés maîtriser le portefeuille à risque. Accorder les crédits aux plus pauvres répond à la mission des institutions de Microfinance alors que cela présente un risque élevé menaçant la rentabilité directement et la pérennité de ces institutions indirectement.

C'est pourquoi les institutions doivent mettre en place une série de stratégies qui doivent concilier les performances financières et des performances sociales en portant une attention particulière sur la gestion de risque de crédit car, comme cela est dit par les auteurs précités, plus la proportion des pauvres est élevée, plus l'institution de microfinance a des difficultés à cause de sa plus grande exposition au risque de non-remboursement des crédits octroyés.

La question générale que nous nous posons dans cette recherche est celle de savoir comment une institution de microfinance peut assurer ses performances en dépit de son exposition au risque de crédit ? Rechercher des mécanismes qui doivent permettre aux institutions de Microfinance de faire face aux menaces des arriérés de remboursement des crédits nous oblige à nous poser la question spécifique ci-après : quelle est la stratégie d'octroi de crédit aux institutions de microfinance qui permet de mitiger le risque de non-remboursement des crédits accordés aux plus pauvres ?

Afin de bien mener cette enquête de terrain, et au regard de notre questionnaire, nous partons de l'hypothèse selon laquelle la politique de crédit de groupe est la meilleure stratégie qui permet de mitiger le risque de non-remboursement des crédits accordés aux plus pauvres.

Outre l'introduction et la conclusion, cette étude porte sur trois points. La première traite de la méthodologie. Le deuxième définit les termes clés relatifs à la politique de crédit de groupes des institutions de microfinance et la gestion de risque de crédit. Le troisième évalue à travers l'analyse de corrélation, l'impact du portefeuille de crédit de groupe et individuel sur le portefeuille à risque de FINCA.

I. METHODOLOGIE

Etant donné que le résultat d'une recherche dépend grandement des méthodes utilisés, dans cette recherche nous avons fait usage des méthodes et des techniques reconnues. Nous avons pour cela recouru successivement aux méthodes analytique, comparative et statistique. Cette triangulation nous a aidé dans la saisie de l'influence des uns sur les autres. Cependant, la méthode comparative, particulièrement, nous a permis de comparer l'impact du portefeuille de crédit de groupe sur le PAR30 à l'impact du portefeuille de crédit individuel sur le PAR30 dans l'identification des stratégies de groupe et des stratégies individuelles permettant de mitiger le risque de crédit mesuré par le portefeuille de crédit à risque (PAR30).

A ces différentes méthodes, nous leur avons fait joindre certaines techniques, notamment, la technique documentaire, la technique d'observation participante, la technique d'interview et la technique statistique. Par la technique documentaire, nous avons collecté les données de notre cadre de recherches, de la Banque centrale et des autres support documentaires nécessaire. La technique d'observation participante nous a permis d'observer le comportement des clients ayant reçu le crédit de groupe de FINCA devant leur responsabilité dans le remboursement. La technique d'interview nous a permis de poser des questions aux responsables de FINCA. Enfin, la technique statistique, nous a permis de vérifier la corrélation entre les variables de notre recherche.

II. CADRE CONCEPTUEL SUR LES STRATEGIES DE CREDIT DE GROUPE ET LA GESTION DE RISQUE DE CREDIT DES IMFs

Dans le cadre de cette étude, nous avons exploité la théorie de jeux, la théorie de choix rationnel, la théorie d'asymétrie de l'information et la théorie des droits de propriété.

2.1. La théorie des jeux

La théorie des jeux est utilisée en économie pour la prise des décisions stratégiques dans un environnement incertain. Dans cette théorie, il est question de comprendre les scénarios possibles pouvant exister lorsque les résultats d'un acteur dépendent des décisions des autres. Issue des fondements mathématiques décrits par Zermelo Emile Borel dans les années 1920, la théorie des jeux permet de prévoir le comportement des agents économiques en partant de l'hypothèse selon laquelle tout agent effectue toujours un choix rationnel visant à maximiser ses gains et à minimiser ses pertes. La théorie des jeux est une

discipline théorique qui permet de comprendre (formellement) des situations dans lesquelles les joueurs, les preneurs de décision interagissent⁴.

La théorie des jeux est devenue un outil théorique important de la microéconomie grâce à la modélisation des jeux à somme nulle faite par Oskar Morgenstern et John Von Neumann où la somme des gains entre les joueurs est toujours égale à zéro.

La théorie des jeux nous a permis de comprendre les stratégies que doivent prendre les institutions de microfinance pour faire face aux risques de crédit auquel elles sont exposées à cause de leur ciblage de la population la plus pauvre.

2.2. La théorie du choix rationnel

La théorie du choix rationnel est un ensemble d'idées apparues dans le domaine économique en vue d'expliquer comment les individus prennent des décisions et présupposant que celles-ci sont essentiellement rationnelles, visant la recherche du plus grand bénéfice au moindre coût. La théorie du choix rationnel est une composante majeure de la théorie des jeux. Cette théorie stipule qu'étant données ses préférences, un joueur choisit la meilleure action parmi celles disponibles. La théorie du choix rationnel trouve sa source dans l'héritage des idéologies anglo-saxonnes du capitalisme mettant ainsi en action les comportements de l'homo economicus qui, selon Lagneux (2005), «est présumé capable de faire des choix optimaux en s'appuyant sur un calcul approprié⁵».

La théorie du choix rationnel est mobilisée dans cette recherche pour ressortir la recherche de l'efficacité dans les institutions de microfinance afin d'assurer la pérennité. Et cela se matérialise souvent par le choix rationnel des stratégies devant permettre à minimiser les charges de provision consécutives au portefeuille à risque et ou les charges opérationnelles (plus particulièrement celles du personnel) étant donné leur impact sur les performances financières.

2.3. La théorie l'asymétrie de l'information.

Selon la théorie néoclassique, la concurrence pure et parfaite est fondée sur la transparence du marché, c'est-à-dire l'information complète pour tous les agents économiques. Il y a asymétrie d'information lorsque, dans le cadre d'un contrat, un agent économique détient plus d'informations qu'un autre⁶. Cette situation d'information imparfaite favorise l'incertitude, influence la rationalité des agents et donne un caractère d'échange différent. L'asymétrie d'information est souvent la cause de plusieurs distorsions comme le rationnement entre le prêteur et l'emprunteur et tout conduit à la conséquence de l'inefficacité de l'intermédiation financière. Pour pallier l'asymétrie de l'information entre le prêteur et l'emprunteur, la microfinance propose quelques mécanismes novateurs en vue de préserver l'efficacité du financement de l'Économie et du développement. Cette théorie explique dans cette recherche que la microfinance est un ensemble des banques de proximité où les prêteurs et les emprunteurs partagent la même information car les uns sont proches des autres.

2.4. La théorie des droits de propriété

Selon H. Demsetz (1967), les droits de propriété sont un moyen « permettant aux individus de savoir ce qu'ils peuvent raisonnablement espérer dans leurs rapports avec les autres membres de la communauté ».⁷

La théorie des droits de propriété qui aborde le problème de divergence d'intérêts entre les différentes parties prenantes en microfinance et qui définit une méthode de sa résolution.

Cette divergence d'intérêts doit pousser les institutions de microfinance de comprendre qu'en dépit de leur objectif de réaliser le profit pour leur pérennité, elles doivent tenir compte des attentes des partenaires plus précisément leurs clients dont la grande partie est constituée des pauvres. D'où leur mission sociale de lutte contre la pauvreté des institutions de microfinance qui peut être en contradiction avec les objectifs financiers que toute entreprise se fixe pour sa pérennité. Et cette divergence a été qualifiée de « schisme de microfinance ».

Le « schisme de microfinance » démontre que le débat entre « Welfaristes » et « Institutionnalistes » traduit l'arbitrage que les institutions de microfinance sont censées faire entre les performances sociales et performances financières. Et ce choix se traduit par le ciblage de la clientèle à servir. Servir les commerçants en milieu urbain peut sembler minimiser le risque de crédit et viser plus performances financières. Alors que servir les plus pauvres en milieu rural peut traduire une grande exposition au risque de crédit mais avec

⁴ Bourles R et Henriet D., *Théories des jeux*, EAO, 2017, p.2.

⁵ Marlyse Pouchol, Homo économiques ou animal laborans, in *Revue de philosophie économique*, 2018 /1 (vol.19), pp.135-167

⁶Beitone A et all. *Dictionnaire des sciences économiques*. Paris, Dunod. 2019, p.20

⁷ Slideshare a scribd company (Déc 2013). Théorie des droits de propriété, fr.Slideshare.net Marlyse Pouchol, op. Cit., pp. 135-167

impact positif sur la lutte contre la pauvreté Pour une bonne exploitation des théories listées, notre recherche est focalisée sur la stratégie de crédit de groupe, la gestion de risque de crédit et les institutions de Microfinance.

2.4.1. Stratégie de crédit de groupe

Le crédit de groupe est le type de prêt dont la stratégie consiste à accorder le crédit non pas à une personne physique mais à aux groupes des personnes qui se soutiennent mutuellement. La solidarité des groupes constitue une garantie pour le prêteur. Représentant l'originalité de la microfinance telle que définie par son fondateur Mohamad Yunus, le produit de groupe connaît une plus grande application dans le produit « village banking » (Banque du village) dont John Hatch est le créateur et en même temps fondateur de FINCA international.

2.4.2. Gestion de risque de crédit

Un risque se définit comme tout événement, toute action ou inaction de nature à empêcher une organisation à atteindre ses objectifs, à altérer sa performance et à entraîner la perte d'opportunités⁸. Il existe plusieurs risques dont il faut tenir compte dans la réalisation d'un projet. Il s'agit notamment des risques naturels, économiques, financiers, politiques et des risques divers. Le risque de crédit doit être compris comme la défaillance possible d'un emprunteur ou d'une contrepartie dans une transaction financière.

Pour la bonne gestion de ce risque de crédit, il est nécessaire d'évaluer la possibilité de défaut d'un emprunteur. La probabilité affectée au taux de défaut (p) et au taux de recouvrement (1-p) d'un prêt exigent alors l'analyse théorique d'un débiteur par la distribution de POISSON.⁹

Les analyses peuvent être faites en utilisant un outils informatique automatisé comme le score de crédit ou façon manuelle en se basant sur le caractère du demandeur de crédit, sa capacité de rembourser compte tenue de la rentabilité de son exploitant influençant ses flux de trésorerie, son capital, sa garantie pour défaut de paiement et les conditions de l'environnement économique et social. Ces analyses doivent être faites non seulement sur base des documents comptables des clients comme leurs états financiers mais aussi leurs historiques de paiement et leur comportement dans les affaires et dans leur vie sociale. Le risque - crédit est la probabilité de défaut d'un emprunteur.

Les institutions de microfinance utilisent plusieurs méthodes pour présenter un indicateur de la qualité de leur portefeuille de crédit. Parmi les méthodes les plus couramment utilisées, nous en avons identifié trois dont Ratio du portefeuille à risque (ratio PAR), le ratio des paiements retards et le ratio du taux de recouvrement. Le ratio du portefeuille à risque «ratio PAR» est la méthode la plus appropriée car c'est cette méthode qui est utilisée par le CGAP et qui sert de base de comparaison entre les meilleures institutions de microfinance au niveau mondial¹⁰.

De ce fait, les institutions peuvent calculer le PAR1, le PAR 30 etc. en prenant comme numérateurs le total de l'encours de crédit avec au moins un jour, plus de 30 jours de retard etc. Dans notre recherche nous faisons allusion au PAR30. La mitigation de risque de crédit exige l'utilisation de plusieurs méthodes de recouvrement. Parmi ces méthodes, nous avons le suivi permanent par les agents de recouvrement, le recours au service juridique, le partenariat pour l'assurance-crédit impayé, le recours à la sous-traitance du service de recouvrement.

2.4.3. Institutions de Microfinance

Dans sa thèse de doctorat sur la pérennité des institutions de microfinance en RDC, le professeur YERE a écrit que la microfinance désigne les dispositifs permettant d'offrir de très petits crédits « microcrédit » à des familles très pauvres pour les aider à conduire des activités productives.¹¹ Pour la banque centrale du Congo, les institutions de microfinance forment un « secteur financier intermédiaire » s'interposant entre le secteur moderne, constitué par les banques classiques, et le secteur informel dominé par les pratiques traditionnelles (tontines, usuriers, prêts familiaux...). La principale mission des IMF consistera à remplir ce « creux bancaire ». Selon la Banque Centrale du Congo, les institutions de Microfinance en RDC sont composées des entreprises de Microfinance et des sociétés de Microfinance¹². Et l'activité de microfinance contrôlée par

⁸ LUMONANSONI M.F., (2022) Gestion des risques, DEA, UNIKIN, FASEG, Kinshasa, RDC

⁹ LUMONANSONI M.F., op.cit., p.53

¹⁰ Royer. C., Calcul, analyse et gestion du portefeuille à risque (PAR), Paris, Desjardins, 2005, p.6.

¹¹ -Yere Apobe, I. Pérennité des IMF en RDC une application du Trinôme garant de la performance, Thèse de doctorat, FASEG, UNIKIN, 2016.

¹² BCC, loi no 11/020 du 15 septembre 2011.

le système financier décentralisé autrement appelé secteur de microfinance, inclut aussi les coopératives d'épargnes et de crédit.

III. ANALYSE EMPIRIQUE DE L'IMPACT DES STRATEGIES DE CREDIT DE GROUPE ET DE CREDIT INDIVIDUEL SUR LE PAR 30 DE FINCA RDC

Il est sans doute admis que l'activité d'octroi de crédit met toute institution financière en risque de contrepartie (ou risque de crédit). En effet, la gestion et le contrôle des risques de crédit contribuent à améliorer la solidité financière des établissements financiers. Il convient donc d'identifier pour cette étude les facteurs susceptibles de l'engendrer ou de l'éviter. C'est ainsi que dans cette partie nous allons démontrer empiriquement lequel entre le portefeuille de crédit groupe ou individuel influence le PAR30 de FINCA. Ainsi partant de la théorie de rationalité, la politique de crédit qui occasionne le PAR 30 est à décourager au profit de celle qui minimise le PAR. Pour ce faire cette étude a empiriquement recouru au modèle d'estimation Autorégressif à retards Distribués, ARDL en sigle. Ainsi, ce point aura quatre sous-points, le premier sous-point présente notre cadre de recherche, le deuxième présente les variables utilisées dans l'étude, le troisième vise la spécification du modèle et enfin le quatrième est focalisé sur les estimations, la présentation et la discussion des résultats du modèle.

3.1. Présentation du cadre de recherche

Dans ce travail, FINCA RDC nous a servi comme cadre de recherche. Notre recherche a consisté à analyser le portefeuille de crédit de groupe octroyé par FINCA RDC de 2021 à 2023. La présentation de FINCA va tourner sur sa création, sa présence dans le monde et en RDC, ses produits et sa méthodologie dans l'octroi de crédit.

3.1.1. Création et évolution de FINCA

Fondée par John Hatch en 1984 avec comme slogan : « Small loans-big changes » qui signifie (petits prêts - grand changements), FINCA est présente dans 21 pays du monde plus précisément en Amérique latine, aux Caraïbes, en Asie Occidentale et centrale, en Europe de l'est et en Afrique. Dans la zone Afrique, FINCA est présente en au Nigeria, en Zambie, en Ouganda et en RDC. En RDC, FINCA a commencé ses activités en 2003 d'abord comme O.N.G avec le seul produit de crédit phare « village banking ». commencée dans une époque marquée par la méfiance du public envers les institutions financières non seulement « parce que c'est après la guerre mais surtout à cause du phénomène : « Bindo » et « Nguma », FINCA RDC s'est d'abord spécialisé dans le crédit de groupe qu'il octroyait dans ses premières agences de Gombe(depuis 2003) et de Masina (Décembre 2006) afin de mettre en œuvre sa mission qui consiste à :« Fournir des services financiers aux micros entrepreneurs du monde entier, afin de leur permettre de créer de l'emploi, accumuler des richesses et améliorer leurs conditions de vie ». Pour mieux servir les clients, FINCA RDC a obtenu son nouveau statut juridique d'une société par Action à Responsabilité Limitée (SARL) en 2008 afin de diversifier ses produits et amorcer sa phase de croissance.

3.1.2. Produits de FINCA RDC

FINCA dispose aujourd'hui une gamme des produits diversifiés qui comprend les crédits, les épargnes et les autres services bancaires à valeur ajoutée.

3.1.2.1. Le crédit

Dans les crédits, il y a les crédits de groupe, le crédit salaire, le crédit individuel, le crédit des petites et moyennes entreprises et les crédits digitaux. Cette liste se réduit à deux catégories seulement s'il faut parler de la méthodologie d'octroi de crédit. Il s'agit de la politique ou méthodologie de crédit individuel et celle de crédit de Groupe car le crédit des petites et moyennes entreprises (SE), les crédits aux salariés et les crédits digitaux font partie des crédits individuels.

3.1.2.2. Les épargnes

Pour les produits d'épargnes, Finca a aussi une gamme très diversifiée. Il y a des comptes courants comme le produit d'épargne Lisungi, Falanga, compte salaire, compte société, compte click et compte Avenir. Pour les dépôts à terme, Finca a mis à la disposition de sa clientèle le produit dépôt à terme avenir, panier d'or, panier d'or plus dont le taux d'intérêts va jusqu'à 6 % pour le compte panier d'or plus en dollars et 14 % pour le compte panier d'or plus en francs congolais.

3.1.2.3. Les services bancaires à valeur ajoutées

Pour les Services bancaires à valeur ajoutée, Finca a mis en place des cartes, les Transferts d'argent, Service de Paie. Services en ligne et les canaux de distribution par l'appellation FINCA Express. Finca a signé des contrats avec Mukuru, RIA, Small Word, western Union et Money Gram pour faciliter les transferts internationaux afin d'être plus proches de ses clients en leur accordant des services dont ils ont besoin même à l'extérieur du pays. Pour la digitalisation et les transferts locaux, Finca travaille en partenariat avec

Vodacash, Airtel money et Orange Money de telle sorte que ses clients peuvent effectuer les transactions wallet to bank ou bank to wallet : c'est-à-dire transfert du compte mobiles (vodacash, Airtel money ou orange money) vers le compte bancaire ouvert à FINCA soit transfert du compte bancaire de Finca vers le compte Mobile comme M-pesa, orange money et Airtel money.

3.2. Présentation des variables de l'étude

Dans cette étude nous avons retenu trois variables d'intérêt sont le PAR30, le portefeuille de crédit du groupe et le portefeuille de crédit individuel.

3.2.1. Le PAR 30

Le PAR qui signifie Portefeuille de crédit A Risque est un ratio qui est obtenu en divisant le total de l'encours des prêts affichant un retard par le total de l'encours de tous les prêts ¹³:

$$\text{PAR} = \frac{\text{Total de l'encours des prêts en retards}}{\text{Total de l'encours de l'ensemble des prêts}}$$

Pour le PAR 30 qui concerne notre recherche, il est question de diviser le total de l'encours des prêts en retard de plus de 30 jours de retard par total de l'encours de l'ensemble des prêts.

3.2.2. Le portefeuille du crédit du groupe

Le crédit de croupe est un produit qui consiste à financer les groupes des personnes qui se connaissent bien, se choisissent et acceptent de se soutenir mutuellement pour le remboursement

3.2.3. Le portefeuille du crédit individuel

Le crédit individuel est un produit qui consiste à financer les activités commerciales des personnes. Ce crédit est octroyé non pas de façon collective mais de façon individuelle.

3.3. Spécification du modèle

Les modèles «Auto-régressive Distributed Lag/ARDL », ou « modèles autorégressifs à retards échelonnés ou distribués/ARRE » en français, sont des modèles dynamiques. Ces derniers ont la particularité de prendre en compte la dynamique temporelle (délai d'ajustement, anticipations, etc.) dans l'explication d'une variable (série chronologique), améliorant ainsi les prévisions et efficacité des politiques (décisions, actions, etc.). Dans la famille des modèles dynamiques, l'on distingue trois types de modèles. Dans un modèle dynamique, une variable dépendante (Y_t) peut être expliquée à la fois par :

- Ses propres valeurs décalées. Un tel modèle dynamique est appelé « modèle autorégressif » (AR) et peut s'écrire : $Y_t = \beta_0 + \beta_1 Y_{t-1} \dots + \beta_p Y_{t-p} + \mu_t$ (1) Avec μ_t : terme d'erreur.
- Des valeurs présentes des variables indépendantes (X_t) et leurs valeurs décalées dans le temps (X_{t-1}). Il s'agit ici des « modèles à retards échelonnés » (DL) qui ont la forme :

$$Y_t = \beta_0 + \beta_1 X_t \dots + \beta_p X_{t-p} + \mu_t$$
 (2)

Pendant, les modèles ARDL, qui héritent les caractéristiques des modèles AR et DL, souffrent de certains problèmes économétriques qui compliquent son estimation par les Moindres Carrés Ordinaires (MCO) : colinéarité entre variables explicatives (modèle DL), autocorrélation des erreurs (modèle AR), etc. L'on recourt généralement à des techniques d'estimation robustes. Dans le cadre de notre étude, nous cherchons à saisir les effets du portefeuille au crédit de groupe et individuel sur le PAR30. Ainsi, nous nous proposons d'estimer un modèle ARDL en se référant au modèle utilisé par EDIGHOFFERJ.R. en 1993 dans le cadre de l'économie Camerounaise.¹⁴ Selon l'auteur précité si l'on pense qu'il y a une relation entre le PAR30, le portefeuille au crédit groupe et individuel, cela peut s'écrire mathématiquement par :

$$\text{PAR30}_t = f(\text{PCG}_t, \text{PCI}_t)$$
 (3)

Si l'on se propose de saisir les effets de court terme et ceux de long terme des variables explicatives ci-dessus sur la croissance économique, cela se présente comme suit :

$$\Delta \text{PAR30}_t = \beta_0 + \sum_{i=1}^p \beta_{10} \Delta \text{PAR30}_{t-i} + \sum_{i=1}^p \beta_{11} \Delta \text{PCG}_t + \sum_{i=1}^p \beta_{12} \Delta \text{PCGY}_{t-1} + \sum_{i=0}^q \beta_{13} \Delta \text{PCI}_t + \sum_{i=1}^p \beta_{14} \Delta \text{PCI}_{t-1} + \mu_t$$
 (4)

Avec Δ : opérateur de différence première ; β_0 : constante ; β_{10} : est le coefficient de co intégration, et β_{11}, β_{13} : effets à court terme ; β_{12}, β_{14} : dynamique de long terme du modèle ; μ_t : terme d'erreur (bruit blanc).

3.4. Estimation et présentation des résultats du modèle

Avant l'estimation du modèle, il est nécessaire de vérifier la stationnarité des variables de l'étude et quelques tests qu'exige l'usage de la méthode ARDL.

¹³ Royer.C., (2022) Calcul, analyse et gestion du portefeuille à risque (PAR), Desjardins, 2005, P6

¹⁴ EDIGHOFFERJ.R., Crédit management : prévention et gestion des risques d'impayés dans l'entreprise, éd. Nathan., 1993

3.4.1. Stationnarité des séries

Une série temporelle dont la moyenne (mobile) et/ou variance varie dans le temps est dite non stationnaire ; cette non-stationnarité (du type déterministe ou stochastique), si elle n'est pas traitée (stationnarisation), peut conduire à des régressions « fallacieuses ». Plusieurs tests aident à vérifier le caractère stationnaire ou non (existence d'une racine unitaire) d'une série. Dans cette étude, nous avons fait recours au test de augmented Dickey-Fuller. Ce dernier suggère qu'une variable est stationnaire si ADF en valeur absolue est supérieur ou égal à VCM en valeur absolue au seuil de 5%, les résultats sont donnés comme suit (les statistiques calculées sont de t de student) :

Tableau I. synthèse des résultats du test stationnarité¹⁵

ADF : Ducker Fuller Augmenté			Test ADF initial		Test ADF stat.		VCM : Valeur Critique de MacKinnon	
Variables	Trend	Dérive	ADF (5%)	VCM (5%)	ADF (5%)	VCM (5%)	Décision	Ordre d'intégration
PAR30	Ns	NS	(-2.251427)	(-3.544284)	(-6.012517)	(-3.548490)	DS	I(1)
PCG	Ns	S	(-2.240048)	(-3.544284)	(-6.329808)	(-3.458856)	DS	I(1)
PCI	Ns	NS	(-3.469288)	(-3.544284)	(-3.869288)	(-3.548490)	DS	I(1)

Source : L'auteur sur base du test de stationnarité sur le logiciel Eviews9

Le tableau I montre que toutes nos variables sont non stationnaires à niveau mais deviennent stationnaires après la première différence. Il est ainsi important de noter qu'il y a une relation. De co-intégration entre les trois variables d'intérêt. C'est-à-dire un choc sur le portefeuille de crédit de groupe et individuel affecte automatiquement le PAR30.

3.4.2. Test de cointégration aux bornes

Suivant la procédure automatique sur Eviews 9, le test de cointégration de Pesaran et al. (2001) exige que le modèle ARDL soit estimé au préalable. La statistique du test calculée, soit la valeur F de Fisher, sera comparée aux valeurs critiques (qui forment des bornes) comme suit : Si Fisher > borne supérieure : cointégration existe.

Si Fisher < borne inférieure : cointégration n'existe pas

Si la borne inférieure < Fisher < borne supérieure : pas de conclusion

Tableau II. Résultats du test de cointégration

Variables	PAR30, PCG et PCI	
F-stat calculée	543,4564	
Seuil critique	Borne <	Borne >
10%	2,45	3,52
5%	2,86	4,01
2.5%	3, 25	4,49
1%	3,74	5,06

Source : l'auteur sur Eviews 9

Les résultats du test de cointégration aux bornes confirment l'existence d'une relation de cointégration entre les séries sous étude (la valeur de F-stat est > à celle de la borne supérieure), ce qui donne la possibilité d'estimer les effets de long terme du portefeuille de crédit groupe et individuel sur le PAR30.

3.4.3. Estimation coefficients de Long terme et dynamique de court terme

Le modèle ARDL estimé nous permet d'estimer les coefficients de court et long terme.

Tableau III. Résultats d'estimation des coefficients de CT et de LT

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
DPAR30(-1)	-0.167086	0.294362	-0.567620	0.0072
DPAR30(-2)	0.336490	0.276483	1.217037	0.2412
DPAR30(-3)	0.022940	0.193616	0.118484	0.9072
DPAR30(-4)	0.048549	0.173025	0.280591	0.7826

¹⁵ Pour information Trend = tendance, Dérive = constante, s= significatif, ns= non significatif, TS=stationnarité du type déterministe (trend stationary), DS= stationnarité du type stochastique ou aléatoire (differency stationary), D= différence, W= extraction du trend.

DPCG	1.00E-08	4.77E-09	2.106188	0.0513
DPCG(-1)	-7.17E-09	5.79E-09	-1.237127	0.2339
DPCG(-2)	-9.45E-09	5.61E-09	-1.684428	0.1115
DPCG(-3)	-3.56E-09	5.63E-09	-0.632602	0.5359
DPCG(-4)	-3.34E-09	5.18E-09	-0.644320	0.5285
DPCI	6.86E-09	1.31E-09	5.255672	0.0001
DPCI(-1)	-1.28E-08	3.49E-09	-3.659453	0.0021
DPCI(-2)	3.30E-09	5.71E-09	0.578481	0.5710
DPCI(-3)	3.95E-09	5.45E-09	0.725460	0.4786
DPCI(-4)	-1.59E-09	2.88E-09	-0.550434	0.5896
C	0.000393	0.001720	0.228412	0.8222
R-squared	0.769058	Mean dependent var		-0.002099
Adjusted R-squared	0.566984	S.D. dependent var		0.011193
F-statistic	3.805818	Durbin-Watson stat		1.985435
Prob(F-statistic)	0.006203			
*Note: p-values and any subsequent tests do not account for model				

Source : l'auteur sur Eviews 9

3.4.3.1. Vérification de l'impact de court terme entre les variables

H0 : Le Portefeuille de crédit de groupe n'impacte pas l'augmentation du PAR 30 à court terme

H1 : Le Portefeuille de crédit de groupe impacte l'augmentation du PAR 30 à court terme.

Décision : On accepte H0 lorsque la valeur statistique « t » de student a la probabilité > 5%.

Au regard du tableau n°3 qui présente les résultats des estimations nous constatons que :

- à court terme un accroissement du portefeuille de crédit individuel d'1% entraîne la baisse de 0,00000128% du PAR30 ;
- la force de rappel est négative et significative au seuil de 5%, soit -0,16 donc le délai de récupération est 6 mois.
- les estimateurs de crédit de groupe ne sont pas significatifs statistiquement à court terme. En fait le PAR 30 de crédit de groupe présente un coefficient de -0.00000000717 mais avec une probabilité associée de 23.9% qui est au-delà du seuil fixé à 5%. Donc cela signifie que le crédit de groupe n'influence pas à court terme le PAR 30.

Cela étant, nous acceptons notre hypothèse nulle (Ho) selon laquelle le portefeuille de crédit de groupe n'impacte pas l'augmentation du PAR 30 à court terme.

3.4.3.2. Vérification de l'impact entre les variables à long terme

H0 : Portefeuille de crédit de groupe n'impacte pas l'augmentation du PAR 30 à long terme.

H1 : Portefeuille de crédit de groupe impacte l'augmentation du PAR 30 à long terme.

Décision : On accepte H0 lorsque la valeur statistique « t » de student a la probabilité > 5%.

Partant du même tableau n°3, nous constatons que :

- à long terme un accroissement du portefeuille de crédit individuel de 1% entraîne la hausse de 0,000000686% du PAR30.
- à long terme le crédit de groupe présente un coefficient de 0.00000001 mais encore avec un seul de signification de 5.13% toujours supérieur au seuil acceptable de 5% Donc même à long terme le portefeuille de crédit de groupe n'impacte pas significativement le PAR 30.

Au regard à ce résultat, nous acceptons aussi notre Ho pour dire que le portefeuille de crédit de groupe n'influence pas l'augmentation du PAR 30 à long terme. Les estimateurs de crédit de groupe n'étant pas significatifs statistiquement, ils ne sont pas interprétables. Mais s'ils étaient significatifs, nous dirions que l'augmentation du portefeuille de crédit de groupe de 1% diminuerait à court terme le PAR 30 plus proportionnellement (0,00000717%) qu'il augmenterait (0.00000001%) à long terme. La même tendance est observée pour le crédit individuel. Ce qui précède veut simplement dire qu'un crédit supplémentaire déboursé permet de réduire le PAR 30 à court terme mais présente un risque d'augmentation du PAR 30 à long terme.

En fait le crédit de groupe est le crédit le plus approprié au plus pauvres. Accorder le crédit de groupe souvent destiné aux plus pauvres n'est pas synonyme pour une institution de microfinance de plus s'exposer au risque de non-remboursement de crédit car nous n'avons pas pu démontrer statistiquement que le portefeuille de crédits de groupe influence l'augmentation du portefeuille de crédit à risque (PAR 30). Ceci corrobore avec les recherches menées par Guiraud Linda Christelle ayant abouti à la conclusion selon laquelle un portefeuille plus risqué ne va pas systématiquement de pair avec une clientèle plus pauvre.

CONCLUSION

La présente enquête a porté sur «L'analyse de l'impact de la stratégie de crédit de groupe sur la maîtrise du risque de crédit des institutions de Microfinance en RDC. Cas de FINCA RDC ». Nous avons utilisé les méthodes comparative, analytique et statistique. Les techniques documentaires, d'interview et statistiques nous ont aidé à collecter les données. Nous avons utilisé les modèles autorégressifs à retards échelonnés ou distribués/ARRE pour saisir les effets du portefeuille de crédit de groupe et individuel sur le PAR30.

Les résultats de cette étude ont conforté notre présupposé qui stipule que le portefeuille de crédit de groupe ne cause pas l'augmentation du portefeuille à risque. Bien au contraire, c'est le portefeuille de crédit individuel qui détermine ce portefeuille à risque puisque seuls les estimateurs de crédit individuel qui sont statistiquement significatifs à court et à long terme. Aussi, selon le sens de la corrélation, si les arriérés n'augmentent pas, il est important de noter qu'un crédit supplémentaire déboursé permet immédiatement de réduire le PAR30 à court terme, mais présente, avec le temps, un risque et ce risque est moins élevé dans le crédit de groupe.

Au regard de ce qui précède, nous confirmons notre hypothèse de départ selon laquelle la stratégie de crédit de groupe permet de mitiger le risque de crédit des institutions de Microfinance. Cette stratégie de crédit de groupe, grâce à la solidarité mutuelle, minimise le risque de crédit et donc ne favorise pas l'augmentation du PAR 30.

Nous recommandons aux institutions de microfinance, en vue de la diversification de leurs produits et dans leur mission qui consiste à apporter leur contribution dans la lutte contre la pauvreté d'encourager le crédit de groupe comme stratégie de ciblage de la population la plus pauvre car accorder le crédit de groupe principalement destiné aux plus pauvres n'est pas synonyme, pour une institution de microfinance de ne pas s'exposer au risque de crédit : Le risque de crédit est inhérent à l'activité de microfinance mais il n'est pas plus grand dans le crédit de groupe.

BIBLIOGRAPHIE

- BCC, (2021), Rapport d'activité de la Microfinance 2019, Kinshasa, RDC
- BCC, (2011), Loi no 11/020 du 15 septembre 2011.
- BEITONE A et all, (2019)., Dictionnaire des sciences économiques. Dunod
- BOURLES R et HENRIET. D., (1993)., Théories des jeux, Crédit management : prévention et gestion des risques d'impayés dans l'entreprise, éd. Nathan
- GHINDO DIOP I. (2011)., Difficultés des institutions de microfinance : Recouvrement de crédit et gestion de la liquidité, Mémoire de maîtrise en gestion des entreprises, FASEG, université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- GUIRAUD L.C., (2009) Les institutions de Microfinance font -elles face à un arbitrage entre performances financières et le degré de portée sociale, mémoire de maîtrise en Economie, Université du Québec à Montréal.
- LUMONANSONI M.F., (2022) Gestion des risques, FASEG, DEA, UNIKIN, Kinshasa, RDC
- MARLYSE P., (2018) Homo oeconomicus ou animal laborans, dans revue de philosophie économique, (vol.19)
- ROYER C., (2005) Calcul, analyse et gestion du portefeuille à risque (PAR), Desjardins.
- Slideshare a scrub company., (Déc 2013) Théorie des droits de propriété, fr.Slideshare.net
- YERE APOBE I., (2016). Pérennité des IMF en RDC une application du Trinôme garant de la performance, thèse de doctorat, FASEG, UNIKIN, Kinshasa, RDC
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_du_choix_rationnel#cite_note